

Mémoire de l'eau.

L'eau «Mère de la vie» est un bien commun à tous les humains et pourtant elle est devenue une marchandise.

L'ONU, par la voix de ses experts du programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, appelle à économiser cette précieuse ressource, sans quoi le monde devra faire face à un déficit hydrique de 40% d'ici 2030, autant dire demain.

Toujours selon les experts les prélèvements du secteur agricole ne sont pas soutenables. Il faut rendre l'agriculture moins gourmande afin qu'elle puisse nourrir de plus en plus d'humains...

Nous devons nous questionner sur l'usage de l'eau. En fait-on le meilleur usage à chaque endroit ?

A Corbès nous n'avons pas, pour l'instant, été confrontés à de graves déficits hydriques. Toutefois nous avons souvent connu, les années précédentes, restrictions et défaut de potabilité.

Pendant la période estivale de juin à août nous consommons 60% des ressources alors que les cours d'eau ne fournissent que 15% des écoulements annuels (Base de données globales AQUASTAT agence Européenne pour l'environnement). Quelle que soit la situation, une gestion rigoureuse de l'eau s'impose.

Durant cette période, le taux d'arsenic est anormalement élevé, il serait lié à la baisse du stockage en eau par surconsommation et donc moindre dilution, ce qui a justifié la construction d'un troisième réservoir. Cependant, la persistance, certaines fois, d'un taux d'arsenic élevé en dehors de la période estivale interpelle sur le lien fait entre arsenic et surconsommation de l'eau.

La fourniture saisonnière de bouteilles plastiques d'eau venant de Belgique doit alors pallier le manque de potabilité de l'eau du réseau municipal.

Cette situation ubuesque nous interroge.

Historique de l'eau à Corbès.

- *En mars 1965* le Conseil Municipal, dont M. Louis MAZEL est maire, vote le raccordement de l'eau potable à la commune (le nombre d'habitants passera en 1975 de 42 à 61).

- *1966* première tranche d'adduction d'eau. Le point de puisage est déjà au lieu dit «la source».

- *1967* deuxième tranche.

La commune au départ ne comptait que 25 compteurs. C'est donc grâce aux branchements des abonnés de Thoiras, à savoir :La pradelle et le Camping Cévennes Provence, que la gestion du réseau a été possible.

Le prix du branchement fut fixé à 100 Fr les 40m³ et 1 Fr le m³ supplémentaire.

- *1968* réparation du barrage des Adams suite à la donation de Mr. Larguier.

- *1969* branchement du Pont de Salindres.

- *1970* branchement de la Baraquette.

- *1977* mise en place d'appareillages de traitement de l'eau.

- *1978* restauration du barrage rive gauche.

- *Le 15 mars 1981* le Conseil Municipal autorise M.Jean MAZER, maire et son premier adjoint M. Louis MAZEL, à signer une convention avec M.Jean Marais gérant de la SARL Camping Cévennes Provence pour la construction d'un nouveau bassin de 100 m³ sur sa propriété (commune de Thoiras) afin d'améliorer l'alimentation du réseau d'eau dans les parties basses. Le projet sera financé à 65% par le syndicat départemental des Adductions d'eau et à 35% par M. Marais. La commune de Corbès sera propriétaire des installations et en assurera l'entretien.

- *A partir de 1989* le nouveau Conseil Municipal dont M. Maxime Vincent est maire (de 1989 à 2008) travaille à l'amélioration du réseau et à sa mise en conformité: distinction du réseau

d'alimentation et de distribution, augmentation de la section des tuyaux de 60 à 100, augmentation de l'alimentation de l'Orange, changement des pompes.

Les travaux subventionnés par le département et la région sont effectués par l'entreprise Michel RUAS fermier de l'eau.

L'entreprise RUAS est rachetée par VEOLIA qui devient notre nouveau fermier.

- *De 2008 à 2014* nouveau Conseil Municipal, Stéphane Schneider est élu maire. En 2011 sur proposition de 5 membres du C.M, à échéance du contrat avec VEOLIA, la gestion municipale de l'eau potable (réseau et distribution) est votée. Cette décision est à la fois gage de maîtrise des coûts et génératrice de ressources financières pour la commune. Les conseillers municipaux se répartissent alors les tâches : contrôle de la potabilité de l'eau, relevé des compteurs, vérification du réseau .

- *2014-2020* second mandat de Stéphane Schneider le C.M. fait le choix de suspendre la gestion municipale et de voter le transfert de compétence eau à Alès Agglo, VEOLIA est chargée par celle-ci de la production, la REAAL (**R**égie des **E**aux de l'**A**ggglomération **AL**ésienne) de la distribution.

Ainsi la commune n'a plus la maîtrise de son eau .

Le monde agricole, grand consommateur mais nourricier de la population, doit revoir ses méthodes d'irrigation afin de limiter les ponctions de la ressource qui s'annonce en voie de diminution.

Au regard de ces constats d'experts, nous pensons légitime de s'interroger sur l'opportunité d'une plantation de mûriers qui s'apparente à une pépinière, donc gourmande en eau. D'autant que cette production n'a pas vocation alimentaire mais s'inscrit dans un processus de création d'objets de luxe (magnifiques au demeurant), le tout contractualisé sur 30 ans.

Cela en effet nous inquiète car d'ici là il y a de fortes probabilités pour que Corbès, comme l'ensemble de la planète, soit confronté à des tensions sur la disponibilité de l'eau.

Nous sommes bien sûr toujours attentifs aux informations de l'équipe municipale susceptibles de nous rassurer.

Nos sources :

l'Écho des Gardons, bulletin municipal de l'époque, convention signée entre la Mairie de Corbes et M.Marais pour le renforcement du réseau d'eau à Corbes, AQUASTAT agence Européenne de l'environnement